



COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Commission Locale de l'Eau

SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

08 juin 2023 à 9h30 - Salle des Assemblées de Saint-André-de-Cubzac

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) "Estuaire de la Gironde et milieux associés" s'est réunie le 08 juin 2023 à 9h30 (cf. liste des présents en annexe 2).

Ordre du jour

1. Restitution de l'étude de santé des poissons sauvages menée par la FD des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde (FDAAPPMA) sur les bassins versants du chenal du Gua, du Guy, la Jalle de castelnaud et la Livenne
2. Etat hydrométéorologique du territoire 2022-2023 et missions à venir par Xavier Ferradou
3. Présentation de la feuille de route « poursuite du projet territorial ARTISAN – agroécologie » par David Granger
4. Convention entre la CLE et le SMIDDEST: Délibération
5. Points divers

Pièces jointes : Diaporama + convention + délibérations

Relevé de décisions

- À la suite de la présentation du bilan hydrométéorologique de l'année 2022 et les premiers éléments vis-à-vis de l'année 2023, a été validé de réaliser des points réguliers sur ces éléments. Des informations seront fournies pendant la période estivale de façon régulière (arrêtés sécheresses, débits fleuves, températures de l'eau, turbidité...).
- La CLE a validé à l'unanimité la signature d'une convention avec le SMIDDEST afin de définir les modalités par lesquelles la CLE confie à l'EPTB son secrétariat ainsi que des études et analyses nécessaires à la révision du SAGE EGma et au suivi de sa mise en œuvre.

Annexe 1 : Etat des échanges

Pierre Joly, Vice-Président de la CLE du SAGE EGma, remercie les participants de leur présence et excuse Pascale Got.

Il présente l'ordre du jour.

1. Restitution de l'étude de santé des poissons sauvages menée par la FDAAPPMA de Gironde sur les bassins versants du chenal du Gua, du Guy, la Jalle de castelnau et la Livenne

Guillaume Escolar restitue l'étude menée. Ci-dessous un résumé des échanges qui ont suivi la présentation

- Le rapport sera publié prochainement sur le site internet du SMIDDEST à l'adresse suivante : <https://www.smiddest.fr/mise-en-oeuvre-et-suivi-du-sage.html>
 - Il est prévu une réunion avec les syndicats de BV concernés par l'étude menée ainsi que les financeurs afin d'échanger sur les éventuels leviers d'actions,
 - Sont observées des différences de résultats entre l'amont et l'aval. Cela peut être expliqué par différents phénomènes : les parties avals des bassins étudiés sont très anthropisés. Beaucoup de cours d'eau ont été chenalisés et les écoulements modifiés. Des travaux de restauration existent pour palier à cela (reméandrage notamment),
 - Un certain nombre de métaux sont retrouvés dans les bassins étudiés mais pas le cuivre. Celui-ci ne semble pas faire partie des plus problématiques. Il est présent de façon continue mais à une concentration faible (comme d'autres métaux) en tant que « bruit de fond »,
 - La discontinuité écologique est soulevée comme une problématique dans l'étude. En ce sens, des subventions existent afin d'engager des études/travaux pour restauration bénéfiques pour la vie dans le milieu. L'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Départements Gironde et Charente-Maritime ou encore la Région Nouvelle-Aquitaine accompagnent ce genre de projet. Pour en savoir plus, le SMIDDEST se tient à disposition pour mise en relation,
 - Des liens seront à faire le cas échéant entre cette étude qui porte sur les substances (chimiques) retrouvées dans les chairs de poissons et l'étude menée sur les substances (micropolluants) retrouvées dans l'eau. Certaines se retrouvent dans les chairs de poissons et pas dans l'eau et inversement. Dans la réflexion menée sur les leviers d'actions vis-à-vis des résultats, l'ensemble des problématiques de pollutions chimiques seront regardées. Lorsque cela sera possible, des liens vis-à-vis des solutions possibles seront effectués,
 - La partie Charente-Maritime n'a pas été étudiée dans le cadre de cette étude. S'il s'avère intéressant de le faire, celle-ci pourra être envisagée.
2. Etat hydrométéorologique du territoire 2022-2023 et missions à venir par Xavier Ferradou

Xavier Ferradou arrivé en avril se présente ainsi que les missions qu'il va mener dans le cadre de la feuille de route visant un équilibre quantitatif sur l'estuaire de la Gironde et ses milieux associés. Ci-dessous un résumé des échanges qui ont suivi :

- Il est proposé de renouveler l'état de la situation en y ajoutant des informations liées au bouchon vaseux (salinité, oxygène dissous, température,...),
- Est porté à connaissance l'existence du réseau de suivi mis en place sur le territoire d'EPIDOR (Dordogne, Isle). En plus du réseau ONDE (<https://onde.eaufrance.fr/>), 80 stations ont été répertoriés sur les affluents de Dordogne et les technicien-nes rivières relèvent toutes les semaines les niveaux d'eau qui sont ensuite communiqués aux services de l'Etat et alimentent les décisions prises vis-à-vis des arrêtés sécheresse. Xavier mène des entretiens avec un grand

nombre d'acteurs du territoire pour objectifs multiples et notamment d'étudier l'opportunité d'un tel réseau (déjà envisagé par ailleurs il y a quelques années) sur le territoire du SAGE EGma. Les technicien·nes des syndicats de BV, tout comme la FDAAPPMA et le Département Gironde (impliqué dans ces réflexions) font parties de ces contacts.

- L'Agence de l'eau a rappelé les prévisions à l'horizon 2050 du déficit hydrique sur le bassin de la Garonne (réduction par cinq du volume d'eau douce entrant) et l'importance d'être vigilant et d'engager/poursuivre le travail mené sur la gestion de la ressource en eau et des usages liés.
3. Présentation de la feuille de route « poursuite du projet territorial ARTISAN – agroécologie » par David Granger

David Granger restitue la première partie du projet mené sur les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SaFN) pour le volet agroécologie. Il présente notamment les pratiques qui semblent les plus adaptées à notre territoire au vu des enjeux (inondations, perte de la biodiversité,...). Ci-dessous un résumé des échanges qui ont suivi la présentation :

- Une des problématiques soulevée est l'imperméabilisation : érosion des sols, « fuite » de l'eau, aménagement du territoire. Des solutions sont possibles pour palier à ces phénomènes et sont finançables par l'agence de l'eau par exemple ou encore le fond vert (nouveau financement de l'Etat → <https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>). Les SaFN constitue des leviers de lutte contre l'imperméabilisation : couverts végétaux, haies, bandes enherbées,...
- La définition de ce qu'est une SaFN fait débat actuellement dans plusieurs instances. Le SMIDDEST indique ne pas s'être attardé sur cette définition davantage un élément de langage et partiellement employée par le monde agricole. Les solutions proposées dans le cadre du projet (pour le territoire du SAGE) sont des solutions « sans regret » où il y a consensus. Certains points suscitent le débat comme la viabilité économique ou la facilité de mise en œuvre mais l'intérêt et la réponse apportée vis-à-vis des enjeux du SAGE ne sont pas remis en question,
- Le SMIDDEST confirme être associé au groupe de travail engagé sur les SaFN au sein du comité de bassin Adour Garonne (peu de plus-value actuelle dans le sens où le groupe est récent).

4. Convention entre la CLE et le SMIDDEST: Délibération

La délibération n'entraîne aucun débat. Elle est validée à l'unanimité. La convention visée est jointe au compte rendu (avec la délibération).

5. Points divers

À la suite d'une interrogation de l'assemblée, un point est fait sur le projet PURE Salmon. Ce dossier qui avait été déposé auprès des services de l'Etat en avril a été retiré par le porteur de projet. Celui-ci souhaite le compléter d'éléments techniques vis-à-vis de la source d'eau qu'il est envisagé d'utiliser pour alimenter les bassins de stockage avant de redéposer le dossier.

Pierre Joly clôture la séance à 11h45.

Le Vice-Président de la CLE



Pierre JOLY

Maire de Bourg sur gironde

Annexe 2 : Membres présents

Collège représentants des collectivités territoriales et des EPCI – 7 membres présents ou représentés sur 44

Nom	Structure	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Hervé BLANC	Mairie Soulac-sur-mer			
Jacky BOTTON	Conseil Départemental de la Charente-Maritime			
Serge BRISSET représenté à la réunion par Gérard GUSTAVE	Conseiller municipal Barzan			
Sylvie CASSOU-SHOTTE	Bordeaux métropole			
Louis CAVALEIRO	Conseil Départemental de la Gironde	Pouvoir à P. Gallier		
Chrystel COLMONT-DIGNEAU	SM des BV de l'Artigue et de la Maqueline			
Stéphane COTIER	Mairie Mortagne-sur-Gironde			
Béatrice DE FRANCOIS	Association des Maires de la Gironde - Maire de Parempuyre			
Pierre DUCOUT	Mairie Cestas			
Jean-Robert DUHET	Mairie Bégadan			
Bruno DUJEAN	Mairie Chenac-saint-seurin-d'Uzet			
Julien DURESSAY	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique			
Bernard ESCHENBRENNER	Verdon-sur-mer			
Olivier ESCOTS	Bordeaux métropole			
BUGGIN (en remplacement de M. FERON)	SM des BV Centre Médoc Gargouilh			
Fabrice FONMARTY	Parc naturel régional Médoc			
Michel FONTANEAU	Saint-yzan-de-Médoc			
Patrice GALLIER	Communauté de Communes du Grand Cubzaguais			
Claude GANELON	SM du BV des jalles de Cartillon et Castelnau			
Hervé GAYRARD	Mairie de Bayon			
Jean-Pierre GERVREAU	Mairie de Saint-Fort-sur-Gironde			
Maxime GHESQUIERE	SM du ruisseau du Guâ	Pouvoir à P. Ouallet		
Pascale GOT	Présidente de la CLE - SMIDDEST			
Sandrine HERNANDEZ	Région Nouvelle-Aquitaine			
Jean-Paul JOLY	Mairie Saint-Thomas-de-Conac			
Pierre JOLY	Mairie de Bourg			
Philippe LABRIEUX	Communauté de Communes de l'Estuaire			

Franck LAPORTE	Mairie de Talais			
Bernard LAUMONIER	Mairie de Floirac			
Patrice LIBELLI	Mairie de Vaux sur mer			
Claudine MAILLET	Communauté de Communes de la Haute Saintonge			
Sophie MARTIN	Maire de Margaux-Cantenac			
Myriam MUNDO	Mairie d'Ordonnac			
Laurent NIVARD	Maire de Saint-Bonnet-sur-Gironde			
Pierre OUALLET	Mairie de Bègles			
Cyril PENAUD	Mairie de Saint sorlin de conac			
Jean-Luc PIQUEMAL	SIABV de la Pointe Médoc			
Joël PRADEAU	Mairie de Listrac Médoc			
Marie-Pierre QUENTIN	Département Charente-Maritime			
Agnès SEJOURNET	SMEGREG			
Pascal RIVEAU	Maire de Saint-Androny			
Raymond RODRIGUEZ	Syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron, du Blayais, Virvé et Renaudière			
Henri SABAROT	Région Nouvelle-Aquitaine			
Michelle SAINTOUT	Parc naturel régional Médoc			
Alain TABONE	Mairie de Cubzac-les-Ponts			

Collège représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations – 11 membres sur 26

Structure	Nom	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Association des pêcheurs professionnels en eau douce Gironde	Jacqueline RABIC			
Association syndicale autorisée des marais de Bardecille				
Association syndicale autorisée des marais de Duchatel				
Biosphère environnement	Raphael MUSSEAU			
Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Blayais	Jean-Pascal RICHE			
Chambre d'agriculture de Charente-Maritime	Michel AMBLARD			
Chambre d'agriculture de Gironde	Anaïs MEKKIQUI - BARDON			
Chambre de Commerce et d'industrie Bordeaux Gironde	Fabienne LAGARRIGUE			
Collectif Estuaire	Gilbert MIOSSEC			
CD des pêches maritimes et élevages marins de Charente Maritime	Sébastien LYS			

CD des pêches maritimes et élevages marins de Gironde				
Conseil Départemental des associations familiales Laïques	Serge LOPEZ			
Conservatoire de l'Estuaire	Alain COTTEN			
CURUMA	Laurent BASSIBEY			
Estuaire pour tous	HAAS Christian			
Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Charente-Maritime				
Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Gironde	Dominique DUPHIL			
Fédération des Chasseurs de la Charente-Maritime	Olivier PRAUD			
Fédération des Chasseurs de la Gironde	Jacky JONCHERE			
Plaisanciers de Royan	Hervé TROUART Gérard HYVERT			
SEPANSO	Sabine MENAUT			
Syndicat des sylviculteurs du Sud-ouest				
UNICEM	Frédéric DUDILLOT			
UNIMA	Philippe PERDRIAUD			
Union maritime et portuaire de Bordeaux	Maud GUILLERME			
Vivre avec le fleuve	Christian DISCAZEAUX			

Collège des représentants de l'État et de ses Établissement Publics – 4 membres présents ou représentés sur 18

Structure	Nom	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Agence de l'Eau Adour-Garonne	Éric LEBAT			
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres	Katia PERRIN			
Direction Départemental des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime	Solène GIONTA	Pouvoir à la DDTM Gironde		
Direction Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde	Lisa PERROT			
Direction Départementale de protection des populations de la Charente-Maritime				
Direction Départementale de protection des populations de la Gironde				
DIRM	Hervé TREHEIN			

Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement	Côme DURAND			
Grand Port Maritime de Bordeaux	Julien MAS			
MISEN				
OFB - Service départemental de la Charente-Maritime				
OFB - Service départemental de la Gironde	Mickael CHENARD			
Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	Aurélie LASSUS-DEBAT			
Préfet coordonnateur du bassin Adour Garonne				
Représentant de la Préfète de Charente-Maritime				
Représentant de la Préfète de Gironde				

Invité·e·s présent·e·s:

- Marie BAES, CARA
- Justine CHAUBENIT, SMBV Centre Médoc
- Romain CREISER, SMBV jalles castelnau et cartillon
- Laura DEPRIESTER, SMBV ruisseau du Gua
- Guillaume ESCOLAR, FDAAPPMA Gironde
- Guéric GABRIEL, CCE
- Lydie LE BARS, Département Charente-Maritime
- Hugo LEHMANN, syndicat du Moron
- Sébastien NYS, syndicat du Moron
- Laurent POUZIN, Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre

Personnel du SMIDDEST :

- Valérie BRICHE, animatrice SAGE EGma
- Xavier FERRADOU, chargé de mission « gestion de la ressource en eau »
- Juliette GAILLARD, chargée de mission « pollutions chimiques »
- David GRANGER, chargé de mission « agroécologie »
- Louis MASSALOUX, chargé de mission « zones humides et SIG »
- Jean-Luc TROUVAT, directeur